

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE LARGENTIÈRE

COMMUNE DE LABEGUDE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 25 MARS 2026

Le vingt-cinq mars deux mille vingt-six à 19 heures, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur PONTHER Jean-Yves, maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Date de la Convocation : 19 mars 2026

Présents : MMES BERNARD-MARTINEZ Nathalie, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, LABRY Marie-Elodie, SUCHON Emilie, MM BESSON Jonathan, DURAND Gérald, MALOSSE Jean-Régis, PONTHER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc

Absents excusés et procurations : MME MICHEL Sibylle à M MALOSSE Jean-Régis, M BARTHELEMY Norman à MME BERNARD-MARTINEZ Nathalie, M GOSSE Pascal à M VOLLE Jean-Luc

Absent excusé : M GROS Cyril

Secrétaire de séance : MME GRASSET Geneviève

N°04/2026

COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)

Monsieur le maire rappelle que la commission d'appel d'offres se compose de membres à voix délibérative (article 22-IV du Code des marchés publics) et de membres à voix consultative qui assistent les premiers dans leurs prises de décision (article 23 du Code des marchés publics). L'ensemble des membres à voix délibérative est élu en son sein par le conseil municipal, à l'exception du Président qui est de droit le maire. L'élection des membres de la CAO se déroule au scrutin secret, sauf si l'assemblée délibérante décide à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret et de voter à main levée.

Pour les communes de moins de 3500 habitants le nombre est de 3 titulaires et 3 suppléants.

Monsieur le Maire propose la liste suivante :

Titulaires : Cécile DUCHAMP – Jonathan BESSON – Gérald DURAND

Suppléants : Nathalie BERNARD-MARTINEZ – Pascal GOSSE – Jean-Régis MALOSSE

A l'issue du vote, il a été constaté que les 14 conseillers avaient pris part au vote et que le nombre de suffrages exprimés pour la liste proposée par Monsieur le maire s'élevait à 14.

La liste proposée par Monsieur le Maire a donc été élue.

Fait et délibéré à Labégude, le 25 mars 2026.
Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme.

Le maire,
PONTHER Jean-Yves



La secrétaire de séance,
GRASSET Geneviève

